



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-39392>

Département(s) de publication : **62, 80**

Annonce n° **26-39392**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : CHU AMIENS PICARDIE, établissement support du GHT Somme Littoral Sud

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Santé

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Maintenance et petits entretiens des toits terrasses des établissements du GHT Somme Littoral Sud

Description : La présente consultation porte sur des prestations de maintenance et petits entretiens des toits terrasses des établissements du GHT Somme Littoral Sud. Le présent accord-cadre a pour objet la réalisation de prestations d'entretien des couvertures et l'étanchéité des bâtiments des établissements du GHT Somme Littoral Sud. Les prestations prévoient : • Une maintenance préventive, soumise à planification, qui a pour but la vérification et l'entretien des ouvrages d'étanchéité, des accessoires visibles sur les toitures et des descentes d'eau pluviale. • Une partie d'entretien curatif des toitures terrasses permettant la reprise ponctuelle des éléments d'ouvrages pour garantir la pérennité et le bon fonctionnement des installations, d'effectuer les réparations (constatées lors de la maintenance des toitures terrasses ou à tout moment) et maintenir en état l'étanchéité des toitures - terrasses des établissements du GHT Somme Littoral Sud. La description des prestations et leurs spécifications techniques sont indiquées dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P.). La liste du patrimoine et le détail des installations prises en charge sont stipulés dans l'annexe 1 à l'acte d'engagement.

Identifiant de la procédure : 0b4818c1-a231-4d61-b2dc-2e4c56b65673

Identifiant interne : 26TE0019

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : non

Principales caractéristiques de la procédure : La présente consultation est passée suivant une procédure d'appel d'offre ouvert en application des articles L.2124-2 et R.2161-2 à 5 du Code de la commande publique. Il s'agit d'un accord-cadre mono-attributaire exécuté par l'émission de bons de commande, en application des articles L.2125-1 1°, R.2162-1 à R.2162-6, R.2162-13 et R.2162-14 du Code de la commande publique. L'émission des bons de commande s'effectuera au fur et à mesure des besoins. Les bons de commande ne peuvent être conclus ou émis que durant la période de validité de l'accord-cadre. En revanche, les bons de commande émis pendant la durée de validité du contrat pourront être exécutés au-delà (maximum 3 mois après la fin du contrat). Les bons de commande précisent les prestations décrites dans l'accord-cadre dont l'exécution est demandée et en déterminent la quantité. Ils s'effectuent sans négociation ni remise en concurrence selon les modalités prévues par l'accord-cadre. En application de l'article R.2162-4 du Code de la commande publique, l'accord-cadre est passé sans montant minimum mais avec un montant maximum par période, par lot et par établissement comme suit : - Lot n°1 : Maintenance et petits entretiens des toits terrasses du Centre Hospitalier Universitaire Amiens-Picardie : 300 000,00€ HT maximum par période. - Lot n°2 : Maintenance et petits entretiens des toits terrasses de l'Établissement Public de Santé Mentale de la Somme et du Centre Hospitalier Intercommunal Montdidier-Roye : 80 000,00€ HT maximum par période suivant la répartition par établissement : • EPSM : 40 000,00€ HT maximum ; • CHIMR : 40 000,00€ HT maximum. - Lot n°3 : Maintenance et petits entretiens des toits terrasses du Centre Hospitalier de l'Arrondissement de Montreuil-sur-Mer et du Centre Hospitalier Hesdin-la-Forêt : 60 000,00€ HT maximum par période suivant la répartition par établissement : • CHAM : 40 000,00€ HT maximum ; • CH Hesdin-la-Forêt : 20 000,00€ HT maximum. - Lot n°4 : Maintenance et petits entretiens des toits terrasses du Centre Hospitalier d'Abbeville et du Centre Hospitalier Intercommunal de la Baie de Somme : 70 000,00€ HT maximum par période suivant la répartition par établissement : • CHABB : 30 000,00€ HT maximum ; • CHIBS : 40 000,00€ HT maximum. Il ne comporte pas de conditions particulières d'exécution liées à l'environnement ou au domaine social. Conformément à l'article L.2113-10 du Code de la commande publique, la présente consultation est allotie en quatre lots distincts comme suit : - Lot n°1 : Maintenance et petits entretiens des toits terrasses du Centre Hospitalier Universitaire Amiens-Picardie. - Lot n°2 : Maintenance et petits entretiens des toits terrasses de l'Établissement Public de Santé Mentale de la Somme et du Centre Hospitalier Intercommunal Montdidier-Roye. - Lot n°3 : Maintenance et petits entretiens des toits terrasses du Centre Hospitalier de l'Arrondissement de Montreuil-sur-Mer et du Centre Hospitalier Hesdin-la-Forêt. - Lot n°4 : Maintenance et petits entretiens des toits terrasses du Centre Hospitalier d'Abbeville et du Centre Hospitalier Intercommunal de la Baie de Somme. Les candidats ont la possibilité de soumettre des offres pour un ou pour les tous les lots de l'accord-cadre. Dans le cas où une entreprise candidate sur plusieurs lots, le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'attribuer un lot plutôt qu'un autre à l'entreprise. Chaque lot fera l'objet d'un marché distinct. En application de l'article L.2151-1 du Code de la commande publique, il est interdit de présenter des offres variables selon le nombre de lots obtenus. Les offres seront appréciées lot par lot. Ce marché ne fait pas l'objet d'une décomposition en tranches au sens des articles R.2113-4 à R.2113-6 du Code de la commande publique. Les variantes libres ne sont pas autorisées. Le présent marché ne comporte aucune variante exigée. Le présent marché ne comporte aucune prestation supplémentaire éventuelle facultative ni obligatoire. Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de confier ultérieurement au titulaire du marché, en application des articles L.2122-1 et R.2122-7 du Code de la commande publique, un ou plusieurs nouveaux marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires. La durée pendant laquelle ces nouveaux marchés pourront être conclus ne peut dépasser trois ans à compter de la notification du présent marché.

2.1.1 **Objet**

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 90911200 Services de nettoyage de bâtiments

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45261900 Réparation et entretien de toiture

2.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Amiens

Code postal : 80000

Subdivision pays (NUTS) : Somme (FRE23)

Pays : France

2.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Montdidier

Code postal : 80500

Subdivision pays (NUTS) : Somme (FRE23)

Pays : France

2.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Rang-du-Fliers

Code postal : 62180

Subdivision pays (NUTS) : Pas-de-Calais (FRE12)

Pays : France

2.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Hesdin

Code postal : 62140

Subdivision pays (NUTS) : Pas-de-Calais (FRE12)

Pays : France

2.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Abbeville

Code postal : 80142

Subdivision pays (NUTS) : Somme (FRE23)

Pays : France

2.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Saint-Valéry-sur-Somme

Code postal : 80230

Subdivision pays (NUTS) : Somme (FRE23)

Pays : France

2.1.3 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 2,040,000 Euro

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : La visite sur site des lieux est OBLIGATOIRE pour tous les lots. Les visites auront lieu sur rendez-vous, aux dates indiquées à l'article 3.4 du règlement de consultation (RC). Pour prendre rendez-vous, les candidats doivent contacter, avec un délai de prévenance de 48h avant la date de visite souhaitée, les personnes indiquées au RC. Les modalités concernant les visites sont détaillées à l'article 3.4 du RC. Le présent accord-cadre est conclu, pour chaque lot, à compter de la date de réception de la notification par le titulaire pour une durée initiale de douze (12) mois. Chaque lot peut ensuite être reconduit tacitement trois (3) fois pour une durée de 1 an, sans que la durée totale de l'accord-cadre ne puisse dépasser quatre (4) ans. Le titulaire ou le groupement d'entreprises ne pourra pas s'opposer à la reconduction en vertu des dispositions de l'article R.2112-4 du Code de la commande publique. Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de ne pas reconduire l'accord-cadre. En cas de non reconduction de l'accord-cadre, un courrier sera adressé par tout moyen attestant de date et de l'heure certaine de réception au plus tard 2 mois avant la fin de la période considérée. En cas de non-reconduction, le titulaire ne pourra prétendre à aucune indemnité ni compensation, le pouvoir adjudicateur n'étant pas tenu de motiver sa décision. Les prestations seront rémunérées dans les conditions de comptabilité publique et financées sur le budget de l'établissement du GHT concerné. Les sommes dues seront payées dans un délai global de 50 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes, via CHORUS PRO, par l'établissement concerné. Le règlement des dépenses se fera par mandat administratif suivi d'un virement bancaire, dans les conditions fixées au CCAP. Conformément à l'article R.2142-19 du Code de la commande publique, les entreprises peuvent répondre dans le cadre d'un groupement d'entreprises. La forme de ce groupement est conjoint ou solidaire au stade de la présentation de la candidature. Cependant, si l'attributaire est un groupement conjoint, le mandataire devra obligatoirement être désigné comme solidaire, pour l'exécution du marché public, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard du pouvoir adjudicateur, et ce conformément aux dispositions de l'article R.2142-24 du Code de la commande publique. Conformément à l'article R.2142-21 du Code de la commande publique, le pouvoir adjudicateur interdit aux opérateurs de présenter plusieurs candidatures en agissant à la fois : - En qualité de membres de plusieurs groupements. - En qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements. Un même opérateur économique ne peut donc pas être mandataire de plus d'un groupement pour un même marché public. Le jugement des offres sera effectué dans les conditions prévues aux articles L.2152-1 à L.2152-4, R.2152-1, R.2152-2 et R.2152-6 à R.2152-8 du Code de la commande publique et donnera lieu à un classement des offres par lot pour déterminer l'offre économiquement et techniquement la plus avantageuse. A tout moment, la procédure peut être déclarée sans suite. Dans ce cas, la pouvoir adjudicateur communique aux candidats ayant participé à la procédure, dans les plus brefs délais, les raisons pour lesquelles il a été décidé de ne pas attribuer la présente consultation ou de recommencer la procédure. Les modalités de transmission des plis figurent à l'article 9 du RC.

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.5 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre : 4

Conditions du marché :

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire dans le cadre de marchés : 4

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Lot n°1 : Maintenance et petits entretiens des toits terrasses du Centre Hospitalier Universitaire Amiens-Picardie

Description : Lot n°1 : Maintenance et petits entretiens des toits terrasses du Centre Hospitalier Universitaire Amiens-Picardie

Identifiant interne : 26TE0019 - LOT 1

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 90911200 Services de nettoyage de bâtiments

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45261920 Travaux d'entretien de toiture

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Amiens

Subdivision pays (NUTS) : Somme (FRE23)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 48 Mois

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 1,200,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : En application de l'article R.2162-4 du Code de la commande publique, l'accord-cadre est passé sans montant minimum mais avec un montant maximum par période comme suit : Lot n°1 : Maintenance et petits entretiens des toits terrasses du Centre Hospitalier Universitaire Amiens-Picardie : 300 000,00€ HT maximum par période. Le présent accord-cadre est conclu, pour chaque lot, à compter de la date de réception de la notification par le titulaire pour une durée initiale de douze (12) mois. Chaque lot peut ensuite être reconduit tacitement trois (3) fois pour une durée de 1 an, sans que la durée totale de l'accord-cadre ne puisse dépasser quatre (4) ans. La

valeur maximale de l'accord-cadre indiquée dans le présent avis est pour la durée totale de l'accord-cadre (reconductions incluses). La visite sur site des lieux est OBLIGATOIRE (cf article 3.4 du RC). Les candidats ont la possibilité de soumettre des offres pour un ou pour tous les lots de l'accord-cadre. Dans le cas où une entreprise candidate sur plusieurs lots, le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'attribuer un lot plutôt qu'un autre à l'entreprise. Chaque lot fera l'objet d'un marché distinct. En application de l'article L.2151-1 du Code de la commande publique, il est interdit de présenter des offres variables selon le nombre de lots obtenus. Il est précisé que le Centre Saint-Victor, établissement relevant du CHU Amiens-Picardie, bien que situé sur un site distinct, est inclus dans le périmètre du lot n°1. La liste du patrimoine et le détail des installations prises en charge sont stipulés dans l'annexe 1 à l'acte d'engagement.

5.1.10 Critères d'attribution

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Le jugement des offres sera effectué dans les conditions prévues aux articles L. 2152-1 à L.2152-4, R.2152-1, R.2152-2 et R.2152-6 à R.2152-8 du Code de la commande publique et donnera lieu à un classement des offres par lot pour déterminer l'offre économiquement et techniquement la plus avantageuse. Les critères retenus pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante : - Valeur Prix : 55 pts ; - Valeur technique : 40 pts ; - Critère RSE : 5 pts. Le « Prix » sera apprécié au regard du montant total en € H.T des prix unitaires (partie entretien) résultant du DQE, sur 55 points. La « Valeur technique » sera appréciée au regard du cadre de réponse valant mémoire technique fourni par le candidat sur 40 points. Le critère RSE sera apprécié au regard du point 2 du cadre de réponse valant mémoire technique fourni par le candidat sur 5 points. Les modalités de jugement des offres, la pondération ainsi que les sous critères sont détaillés précisément à l'article 8.2 du RC.

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : www.marches-publics.gouv.fr

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : www.marches-publics.gouv.fr

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres : Autorisée

Date limite de réception des offres : 22/05/2026 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 180 Jour

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 999

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif d'Amiens

Informations relatives aux délais de recours : Les candidats disposent des voies de recours suivantes : - Le Référé précontractuel (articles L. 5511 à L. 55112 du Code de justice administrative) avant la signature du contrat. - Le Référé contractuel (articles L. 55113 à L. 55123 du Code de justice administrative) après la signature du contrat, dans les conditions prévues à l'article R. 5517 du CJA. - Le Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat, ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la date à laquelle l'acheteur a effectué les mesures de publicité du contrat. - Le Recours pour excès de pouvoir, contre des clauses réglementaires du contrat ou contre une décision de l'acheteur, dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée. Le tribunal administratif d'Amiens peut être saisi au moyen de l'application informatique TELERECOURS citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : Lot n°2 : Maintenance et petits entretiens des toits terrasses de l'Établissement Public de Santé Mentale de la Somme et du Centre Hospitalier Intercommunal Montdidier-Roye

Description : Lot n°2 : Maintenance et petits entretiens des toits terrasses de l'Établissement Public de Santé Mentale de la Somme et du Centre Hospitalier Intercommunal Montdidier-Roye

Identifiant interne : 26TE0019 - LOT 2

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 90911200 Services de nettoyage de bâtiments

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45261920 Travaux d'entretien de toiture

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Amiens

Subdivision pays (NUTS) : Somme (FRE23)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Montdidier

Code postal : 80500

Subdivision pays (NUTS) : Somme (FRE23)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 48 Mois

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 320,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : En application de l'article R.2162-4 du Code de la commande publique, l'accord-cadre est passé sans montant minimum mais avec un montant maximum par période et par établissement comme suit : Lot n°2 : Maintenance et petits entretiens des toits terrasses de l'Établissement Public de Santé Mentale de la Somme et du Centre Hospitalier Intercommunal Montdidier-Roye : 80 000,00€ HT maximum par période suivant la répartition par établissement : • EPSM : 40 000,00€ HT maximum ; • CHIMR : 40 000,00€ HT maximum. Le présent accord-cadre est conclu, pour chaque lot, à compter de la date de réception de la notification par le titulaire pour une durée initiale de douze (12) mois. Chaque lot peut ensuite être reconduit tacitement trois (3) fois pour une durée de 1 an, sans que la durée totale de l'accord-cadre ne puisse dépasser quatre (4) ans. La valeur maximale de l'accord-cadre indiquée dans le présent avis est pour la durée totale de l'accord-cadre (reconductions incluses). La visite sur site des lieux est OBLIGATOIRE (cf article 3.4 du RC). Les candidats ont la possibilité de soumettre des offres pour un ou pour tous les lots de l'accord-cadre. Dans le cas où une entreprise candidate sur plusieurs lots, le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'attribuer un lot plutôt qu'un autre à l'entreprise. Chaque lot fera l'objet d'un marché distinct. En application de l'article L.2151-1 du Code de la commande publique, il est interdit de présenter des offres variables selon le nombre de lots obtenus. La liste du patrimoine et le détail des installations prises en charge sont stipulés dans l'annexe 1 à l'acte d'engagement.

5.1.10 Critères d'attribution

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Le jugement des offres sera effectué dans les conditions prévues aux articles L. 2152-1 à L.2152-4, R.2152-1, R.2152-2 et R.2152-6 à R.2152-8 du Code de la commande publique et donnera lieu à un classement des offres par lot pour déterminer l'offre économiquement et techniquement la plus avantageuse. Les critères retenus pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante : - Valeur Prix : 55 pts ; - Valeur technique : 40 pts ; - Critère RSE : 5 pts. Le « Prix » sera apprécié au regard du montant total en € H.T des prix unitaires (partie entretien) résultant du DQE, sur 55 points. La «

Valeur technique » sera appréciée au regard du cadre de réponse valant mémoire technique fourni par le candidat sur 40 points. Le critère RSE sera apprécié au regard du point 2 du cadre de réponse valant mémoire technique fourni par le candidat sur 5 points. Les modalités de jugement des offres, la pondération ainsi que les sous critères sont détaillés précisément à l'article 8.2 du RC.

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : www.marches-publics.gouv.fr

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : www.marches-publics.gouv.fr

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres : Autorisée

Date limite de réception des offres : 22/05/2026 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 180 Jour

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 999

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif d'Amiens

Informations relatives aux délais de recours : Les candidats disposent des voies de recours suivantes : - Le Référé précontractuel (articles L. 5511 à L. 55112 du Code de justice administrative) avant la signature du contrat. - Le Référé contractuel (articles L. 55113 à L. 55123 du Code de justice administrative) après la signature du contrat, dans les conditions prévues à l'article R. 5517 du CJA. - Le Recours de pleine juridiction en

contestation de la validité du contrat, ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la date à laquelle l'acheteur a effectué les mesures de publicité du contrat. - Le Recours pour excès de pouvoir, contre des clauses réglementaires du contrat ou contre une décision de l'acheteur, dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée. Le tribunal administratif d'Amiens peut être saisi au moyen de l'application informatique TELERECOURS citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0003

Titre : Lot n°3 : Maintenance et petits entretiens des toits terrasses du Centre Hospitalier de l'Arrondissement de Montreuil-sur-Mer et du Centre Hospitalier Hesdin-la-Forêt

Description : Lot n°3 : Maintenance et petits entretiens des toits terrasses du Centre Hospitalier de l'Arrondissement de Montreuil-sur-Mer et du Centre Hospitalier Hesdin-la-Forêt

Identifiant interne : 26TE0019 - LOT 3

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 90911200 Services de nettoyage de bâtiments

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 45261920 Travaux d'entretien de toiture

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Rang-du-Fliers

Code postal : 62180

Subdivision pays (NUTS) : Pas-de-Calais (FRE12)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Hesdin-la-Forêt

Code postal : 62140

Subdivision pays (NUTS) : Pas-de-Calais (FRE12)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 48 Mois

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 240,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : En application de l'article R.2162-4 du Code de la commande publique, l'accord-cadre est passé sans montant minimum mais avec un montant maximum par période et par établissement comme suit : - Lot n°3 : Maintenance et petits entretiens des toits terrasses du Centre Hospitalier de l'Arrondissement de Montreuil-sur-Mer et du Centre Hospitalier Hesdin-la-Forêt : 60 000,00€ HT maximum par période suivant la répartition par établissement : • CHAM : 40 000,00€ HT maximum ; • CH Hesdin-la-Forêt : 20 000,00€ HT maximum. Le présent accord-cadre est conclu, pour chaque lot, à compter de la date de réception de la notification par le titulaire pour une durée initiale de douze (12) mois. Chaque lot peut ensuite être reconduit tacitement trois (3) fois pour une durée de 1 an, sans que la durée totale de l'accord-cadre ne puisse dépasser quatre (4) ans. La valeur maximale de l'accord-cadre indiquée dans le présent avis est pour la durée totale de l'accord-cadre (reconductions incluses). La visite sur site des lieux est OBLIGATOIRE (cf article 3.4 du RC). Les candidats ont la possibilité de soumettre des offres pour un ou pour tous les lots de l'accord-cadre. Dans le cas où une entreprise candidate sur plusieurs lots, le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'attribuer un lot plutôt qu'un autre à l'entreprise. Chaque lot fera l'objet d'un marché distinct. En application de l'article L.2151-1 du Code de la commande publique, il est interdit de présenter des offres variables selon le nombre de lots obtenus. La liste du patrimoine et le détail des installations prises en charge sont stipulés dans l'annexe 1 à l'acte d'engagement.

5.1.10 Critères d'attribution

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Le jugement des offres sera effectué dans les conditions prévues aux articles L. 2152-1 à L.2152-4, R.2152-1, R.2152-2 et R.2152-6 à R.2152-8 du Code de la commande publique et donnera lieu à un classement des offres par lot pour déterminer l'offre économiquement et techniquement la plus avantageuse. Les critères retenus pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante : - Valeur Prix : 55 pts ; - Valeur technique : 40 pts ; - Critère RSE : 5 pts. Le « Prix » sera apprécié au regard du montant total en € H.T des prix unitaires (partie entretien) résultant du DQE, sur 55 points. La « Valeur technique » sera appréciée au regard du cadre de réponse valant mémoire technique fourni par le candidat sur 40 points. Le critère RSE sera apprécié au regard du point 2 du cadre de réponse valant mémoire technique fourni par le candidat sur 5 points. Les modalités de jugement des offres, la pondération ainsi que les sous critères sont détaillés précisément à l'article 8.2 du RC.

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : www.marches-publics.gouv.fr

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : www.marches-publics.gouv.fr

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres : Autorisée

Date limite de réception des offres : 22/05/2026 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 180 Jour

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 999

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif d'Amiens

Informations relatives aux délais de recours : Les candidats disposent des voies de recours suivantes : - Le Référé précontractuel (articles L. 5511 à L. 55112 du Code de justice administrative) avant la signature du contrat. - Le Référé contractuel (articles L. 55113 à L. 55123 du Code de justice administrative) après la signature du contrat, dans les conditions prévues à l'article R. 5517 du CJA. - Le Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat, ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la date à laquelle l'acheteur a effectué les mesures de publicité du contrat. - Le Recours pour excès de pouvoir, contre des clauses réglementaires du contrat ou contre une décision de l'acheteur, dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée. Le tribunal administratif d'Amiens peut être saisi au moyen de l'application informatique TELERECOURS citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0004

Titre : Lot n°4 : Maintenance et petits entretiens des toits terrasses du Centre Hospitalier d'Abbeville et du Centre Hospitalier Intercommunal de la Baie de Somme

Description : Lot n°4 : Maintenance et petits entretiens des toits terrasses du Centre Hospitalier d'Abbeville et du Centre Hospitalier Intercommunal de la Baie de Somme

Identifiant interne : 26TE0019 - LOT 4

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 90911200 Services de nettoyage de bâtiments

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45261920 Travaux d'entretien de toiture

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Abbeville

Code postal : 80142

Subdivision pays (NUTS) : Somme (FRE23)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Saint-Valéry-sur-Somme

Code postal : 80230

Subdivision pays (NUTS) : Somme (FRE23)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 48 Mois

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 280,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : En application de l'article R.2162-4 du Code de la commande publique, l'accord-cadre est passé sans montant minimum mais avec un montant maximum par période et par établissement comme suit : Lot n°4 : Maintenance et petits entretiens des toits terrasses du Centre Hospitalier d'Abbeville et du Centre Hospitalier Intercommunal de la Baie de Somme : 70 000,00€ HT maximum par période suivant la répartition par établissement : • CHABB : 30 000,00€ HT maximum ; • CHIBS : 40 000,00€ HT maximum. Le présent accord-cadre est conclu, pour chaque lot, à compter de la date de réception de la notification par le titulaire pour une durée initiale de douze (12) mois. Chaque lot peut ensuite être reconduit tacitement trois (3) fois pour une durée de 1 an, sans que la durée totale de l'accord-cadre ne puisse dépasser quatre (4) ans. La valeur maximale de l'accord-cadre indiquée dans le présent avis est pour la durée totale de l'accord-cadre (reconductions incluses). La visite sur site des lieux est OBLIGATOIRE (cf article 3.4 du RC). Les candidats ont la possibilité de soumettre des offres pour un ou pour tous les lots de l'accord-cadre. Dans le cas où une entreprise candidate sur plusieurs lots, le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'attribuer un lot plutôt qu'un autre à l'entreprise. Chaque lot fera l'objet d'un marché distinct. En application de l'article L.2151-1 du Code de la commande publique, il est interdit de

présenter des offres variables selon le nombre de lots obtenus. La liste du patrimoine et le détail des installations prises en charge sont stipulés dans l'annexe 1 à l'acte d'engagement.

5.1.10 Critères d'attribution

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Le jugement des offres sera effectué dans les conditions prévues aux articles L. 2152-1 à L.2152-4, R.2152-1, R.2152-2 et R.2152-6 à R.2152-8 du Code de la commande publique et donnera lieu à un classement des offres par lot pour déterminer l'offre économiquement et techniquement la plus avantageuse. Les critères retenus pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante : - Valeur Prix : 55 pts ; - Valeur technique : 40 pts ; - Critère RSE : 5 pts. Le « Prix » sera apprécié au regard du montant total en € H.T des prix unitaires (partie entretien) résultant du DQE, sur 55 points. La « Valeur technique » sera appréciée au regard du cadre de réponse valant mémoire technique fourni par le candidat sur 40 points. Le critère RSE sera apprécié au regard du point 2 du cadre de réponse valant mémoire technique fourni par le candidat sur 5 points. Les modalités de jugement des offres, la pondération ainsi que les sous critères sont détaillés précisément à l'article 8.2 du RC.

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : www.marches-publics.gouv.fr

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : www.marches-publics.gouv.fr

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres : Autorisée

Date limite de réception des offres : 22/05/2026 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 180 Jour

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 999

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif d'Amiens

Informations relatives aux délais de recours : Les candidats disposent des voies de recours suivantes : - Le Référé précontractuel (articles L. 5511 à L. 55112 du Code de justice administrative) avant la signature du contrat. - Le Référé contractuel (articles L. 55113 à L. 55123 du Code de justice administrative) après la signature du contrat, dans les conditions prévues à l'article R. 5517 du CJA. - Le Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat, ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la date à laquelle l'acheteur a effectué les mesures de publicité du contrat. - Le Recours pour excès de pouvoir, contre des clauses réglementaires du contrat ou contre une décision de l'acheteur, dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée. Le tribunal administratif d'Amiens peut être saisi au moyen de l'application informatique TELERECOURS citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : CHU AMIENS PICARDIE, établissement support du GHT Somme Littoral Sud

Numéro d'enregistrement : 26800014800125

Adresse postale : 1 ROND-POINT DU PR CHRISTIAN CABROL

Ville : Amiens

Code postal : 80000

Subdivision pays (NUTS) : Somme (FRE23)

Pays : France

Adresse électronique : Direction.achats-ght@chu-amiens.fr

Téléphone : 0322088630

Adresse internet : www.chu-amiens.fr

Profil de l'acheteur : www.marches-publics.gouv.fr

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal Administratif d'Amiens

Numéro d'enregistrement : 17800005500016

Adresse postale : 14 rue Lemerchier CS 81114

Ville : Amiens Cedex 01

Code postal : 80011

Subdivision pays (NUTS) : Somme (FRE23)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-amiens@juradm.fr

Téléphone : 0322336170

Adresse internet : <https://amiens.tribunal-administratif.fr>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : c00dbf57-ef79-43ed-a2ae-45b945ee7b1b - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 17/04/2026 à 14:54

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 17/04/2026